

Le Calendrier républicain

La Savoie devenue département du Mont Blanc par décret du 27 novembre 1792 est française de 1792 à 1815. Elle utilise le calendrier républicain de 1793 à 1805.

La Révolution, ayant fait de la France, un état laïc, ce calendrier avait pour but d'effacer le calendrier grégorien, étroitement lié au christianisme.

L'organisation du nouveau calendrier, est confiée à une commission qui comptait parmi ses membres le mathématicien Gaspard Monge (voir sa biographie page 73), fils de Jacques Monge originaire d'Aveyran, hameau de Saint-Jeoire-en-Faucigny.

Le 20 septembre 1793, Charles Gilbert Romme, rapporteur de cette commission présente devant la Convention, le calendrier républicain qui entre en vigueur le 14 Vendémiaire an II (5 octobre 1793).

Par décret, l'an I de la République commence le 22 septembre 1792. 1789 étant l'an I de l'ère de la liberté.

Ce calendrier fut abrogé par Napoléon, le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), qui instaura le retour au calendrier grégorien à partir du 1er janvier 1806.

Il fut réutilisé pendant 15 jours dans le Journal Officiel lors de la Commune de Paris en 1871, puis par Mussolini en 1922.

L'ANNÉE

L'année commence le jour de l'équinoxe d'automne soit le 22, 23 ou 24 septembre.

LES MOIS

Le calendrier comporte douze mois. Leurs noms se rapportent aux saisons ou aux productions de la terre.

Les mois d'Automne (qui se terminent en aire)

Vendémiaire	(22 septembre-21 octobre)	<i>Des vendanges</i>
Brumaire	(22 octobre-20 novembre)	<i>Des brouillards et brumes</i>
Frimaire	(21 novembre-20 décembre)	<i>Du froid</i>



Les mois d'Hiver (qui se terminent en ose)

Nivôse	(21 décembre-19 janvier)	<i>De la neige</i>
Pluviôse	(20 janvier-18 février)	<i>Des pluies</i>
Ventôse	(19 février-20 mars)	<i>Du vent et des giboulées</i>

Les mois du Printemps (qui se terminent en al)

Germinal	(21 mars-19 avril)	<i>De la fermentation</i>
Floréal	(20 avril-19 mai)	<i>De l'épanouissement des fleurs</i>
Prairial	(20 mai-18 juin)	<i>De la fécondité des récoltes et des prairies</i>